

Réf: Dossier 441622

Avis de constitution

SOCIETE « AGRO TARDER »

Siège ABIDJAN COCODY BESSIKOI-LOT 5026-ILOT  
467, Lot 5026, Ilot 467

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRO TARDER »

Objet : NEGOCE ET VENTE DE PRODUIT AGRICOLES -  
TRANSPORT - CONSTRUCTION - QUINCAILLERIE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE  
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS  
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE  
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN  
LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA  
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT  
TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A  
L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION  
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BESSIKOI-LOT 5026-ILOT  
467, Lot 5026, Ilot 467

Dirigeant(s) M KOUASSI SERGE CAMEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05376 du 05/11/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67880/GTCA/RC/2025 du 05/11/2025

